

SEMAINE EUROPEENNE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPEES

Du 13 au 19 novembre 2017

Nul n'est censé ignorer la loi !

11, 8 millions de personnes, 26,4 % de la population, souffrent d'une incapacité, d'une limitation d'activité ou d'un handicap (Insee-enquête HID- 2003)

Depuis 1987, la loi impose aux entreprises de plus de 20 salariés d'embaucher 6% de personnes en situation de handicap sur la totalité de leur effectif.

30 ans après, où en est-on ?

57% des entreprises ne la respectent pas !

Le taux d'emploi moyen des travailleurs handicapés est de 3% ! Les entreprises préfèrent souvent s'acquitter de la taxe qui sera reversée à l'Agefiph (association pour la gestion du fonds pour l'insertion professionnelle) !

Pourquoi ?

Plusieurs freins sont mis en avant par les entreprises comme le manque d'accessibilité des locaux et des outils de travail ou le manque de formation des personnes en situation de handicap.



Ensemble levons ces freins !

La CFDT s'engage au quotidien aux côtés des personnes en situation de handicap pour mettre en place des actions d'insertion, de formation et promouvoir l'accessibilité !